

*Initiatives ministérielles*

période de deux ans fort probablement. Qu'est-ce que cela représente pour les agriculteurs de l'Ouest? Cela ne représente pas une forte somme d'argent. Il s'agira d'un paiement unique d'environ 16 à 18 \$ l'acre. À combien cela revient-il vraiment? Quelle contribution cela représentera-t-il pour une exploitation agricole? Pas grand-chose. Quand on répand de l'engrais sur des terres irriguées, cela coûte entre 40 \$ et 60 \$ l'acre.

Qu'est-ce que 18 \$ l'acre? Quand on fait de la pulvérisation sur les cultures, cela coûte de 5 \$ à 10 \$ l'acre. Qu'est-ce que 18 \$ l'acre représente vraiment? L'agriculteur devra payer davantage pour faire acheminer ses produits par chemin de fer jusqu'aux ports de mer. Il devra en payer le coût intégral à l'avenir.

Dans un an, il ne pourra plus compter sur les subventions au transport de la part du gouvernement fédéral. Les agriculteurs sont bien prêts à l'accepter, mais le gouvernement ne souffrira pas d'offrir un système de paiement de transition quand il abandonne graduellement un programme comme celui-là. C'est ce qu'il a fait. Je félicite le gouvernement libéral d'avoir adopté cette position à cet égard.

La suppression de la subvention dite du Nid-de-Corbeau et l'abrogation de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest auront bien sûr des répercussions dans l'Ouest, mais il faudra examiner la question générale des transports. Le gouvernement doit faire preuve de leadership à cet égard-là également.

Quand le système de marché libre s'appliquera aux transports, le gouvernement devra assurer aux Canadiens et aux agriculteurs de l'Ouest qu'ils pourront avoir accès à d'autres voies par lesquelles nous pourrions acheminer nos produits vers les divers marchés dans le monde. Il faut examiner cette question.

J'ai demandé au ministre de l'Agriculture s'il y a des obstacles qui empêcheront les agriculteurs de l'Ouest d'expédier leur grain en empruntant même les voies ferrées ou les ports américains. Pourrions-nous utiliser le fleuve Mississippi pour acheminer notre grain s'il s'agit là d'une façon plus commode, plus efficace et moins coûteuse de le faire?

• (1720)

Le ministre m'a donné l'assurance qu'il n'y aurait pas d'obstacles et que nous pourrions opter pour ces solutions. Je demanderais au gouvernement de veiller à ce qu'il en soit ainsi, car nous, agriculteurs de l'Ouest, chercherons de nouveaux moyens pour acheminer notre production vers les marchés. Nous chercherons de nouvelles cultures. Nous diversifierons notre agriculture. C'est là pour nous une retombée avantageuse de l'élimination des subventions au transport du grain de l'Ouest et du tarif du Nid-de-Corbeau. Nous allons profiter de l'occasion et restructurer l'agriculture.

Par contre, il est injuste qu'un député prétende que les agriculteurs de l'Ouest ne devraient pas avoir droit à une aide de transition pendant un an ou deux pour s'adapter. C'est d'autant plus injuste que le député siège au comité et parle de dépenses fiscales de plus de 300 millions de dollars destinées expressément à un groupe de sa province, alors que les autres Canadiens

n'ont pas droit aux mêmes avantages. Deux clientèles sont en cause. L'une est ici, mais il y en a une autre, au niveau régional, qui prise ce genre de propos politiques.

Nous estimons ne pas pouvoir appuyer l'amendement du député de Kamloops. Il s'agit d'une approche plutôt traditionnelle de l'évolution des transports au Canada. Nous croyons que des changements s'imposent et nous sommes disposés à les appuyer.

Nous nous opposons énergiquement aux observations et à l'amendement du député de Saint-Hyacinthe—Bagot, qui demande au gouvernement d'éliminer les avantages consentis aux agriculteurs de l'Ouest.

Voilà notre position. Nous croyons que, dans les circonstances, nous pouvons en toute bonne conscience voter ainsi qu'il nous semble juste.

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD):** Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir apporter mes deux sous de contribution au débat sur la motion à l'étape du rapport. Aujourd'hui, ma contribution ne vaut pas un huard, mais bien deux cents.

**Une voix:** Un double huard.

**M. Taylor:** Le député veut entendre parler du double huard. Je suis ravi de capter l'intérêt des députés d'en face. C'est un plaisir de voir qu'ils sont attentifs en un moment aussi important.

Les motions dont nous sommes ici saisis concernent le projet de loi C-76, Loi d'exécution du budget 1995. L'amendement proposé avec mon appui par mon collègue, le député de Kamloops, prévoit la suppression des articles du projet de loi C-76 qui concernent la proposition gouvernementale de mettre fin au tarif du Nid-de-Corbeau consenti aux agriculteurs de l'Ouest pour l'acheminement de leur grain au port.

Je m'intéresse à ce débat depuis pas mal de temps. Je représente ici une circonscription rurale dont la survie dépend beaucoup de l'agriculture. La circonscription que je représente depuis six ans s'intéresse depuis longtemps au débat sur l'avenir du tarif du Nid-de-Corbeau. Mes électeurs me rappellent souvent, constamment, à quel point il est essentiel de maintenir ce tarif.

Par la motion dont la Chambre est aujourd'hui saisie, je demande aux députés d'envisager de rayer ces dispositions du projet de loi de telle sorte que nous puissions examiner en détail les répercussions de cette décision gouvernementale plutôt téméraire.

• (1725)

Le ministre de l'Agriculture se souviendra qu'au début du débat je lui ai demandé de retarder l'adoption des articles du projet de loi relatifs à la suppression de la subvention du Nid-de-Corbeau jusqu'à ce que nous ayons analysé toutes les implications de cette décision pour les Prairies.

J'ai fait cette proposition avant le début du débat. Or, nous en sommes à l'étape du rapport, tout juste avant la troisième lecture, mais le gouvernement n'a rien dit au sujet des conséquences de la suppression de la subvention du Nid-de-Corbeau pour l'économie des Prairies.